

circonstances, beaucoup se plaignent de ne pouvoir point satisfaire leur dévotion et regrettent qu'on hâte leur départ pour les faire stationner en route, et perdre ainsi des heures qu'ils auraient été heureux de passer près des autels de la Bonne sainte Anne. Les organisateurs de pèlerinages peuvent facilement éviter les inconvénients qui donnent lieu à de si justes plaintes.

D.—Il est important que tous les pèlerins retiennent bien l'heure indiquée pour le retour aux bateaux, et s'y rendent un peu d'avance pour ne point s'exposer à être laissés en arrière.

3. *Retour.*—Après la vénération des Saintes Reliques et un dernier cantique à sainte Anne, se former en procession, au sortir de l'église, dans le même ordre qu'à l'arrivée, et se rendre au quai.

Il est nécessaire que le retour se fasse aussi pieusement que la première partie du voyage, afin que le pèlerinage garde jusqu'au bout son caractère religieux. —Se conduire dans le retour comme dans un voyage de plaisir, ce serait s'exposer à dissiper bien vite les bonnes impressions et les fruits du pèlerinage.

III

APRÈS LE PÈLERINAGE

1. Remercier souvent la Bonne sainte Anne des grâces reçues, ou continuer de la prier, si on n'a point été exaucé. Très-fréquemment les faveurs réclamées de sa bonté n'ont été obtenues qu'après le pèlerinage, mais par ceux-là seulement, qui n'ont point discontinué de les demander.

3. Être fidèle aux résolutions prises dans le pèlerinage, faire chaque jour une prière à la Bonne sainte Anne, et, de temps en temps, une communion en son honneur.

3. Ceux qui reçoivent quelque grâce remarquable sont priés d'en informer le R. P. Recteur des Rédemptoristes de Ste-Anne de Beaupré, en signalant les circonstances principales du fait à relater.